



Inégalités sociales:

Une place au soleil ? Pas pour tout le monde

UN IMMENSE BESOIN D'ÉGALITÉ



Le système économique qui régit nos existences est au service des « 1% ». Ces 1% les plus riches qui possèdent autant que la moitié la plus pauvre de l'humanité. Le capitalisme est par essence une fabrique d'inégalités, le capital se nourrissant de lui-même. A moins que les politiques ne parviennent à imposer une vraie redistribution et une répartition de la richesse qui bénéficie aussi aux salaires.

Mais depuis 30 ans, les fortunes échappent à une fiscalité pourtant en baisse : jeux d'influence, corruption, évasion et fraude fiscale. « *Plus de la moitié de la fraude fiscale est pratiquée par les 10% les plus riches* » dénonce Daniel Puissant, coordinateur du Réseau justice fiscale, dans l'interview de ce dossier de Contrastes (p. 10). Les pays les plus pauvres sont les plus touchés par la perte de recettes publiques que cela entraîne. Une perte estimée à 350 milliards pour l'ensemble du monde. Pendant ce temps, la concentration des patrimoines engendre des fortunes privées colossales. Nous le verrons dans l'article « La fortune sourit à ceux... qui l'ont déjà ». (p. 3)

Les inégalités au sein des pays sont telles que le FMI fait ce constat surprenant venant de cette institution monétaire internationale : les recettes néolibérales ne marchent pas. Taxer les plus riches ne freinerait pas la croissance... que du contraire !

La Belgique échappe-t-elle à ce creusement des inégalités ? Oui... et non. Pour bien le comprendre, il faut distinguer les revenus (du travail) et la richesse (le patrimoine) et observer les inégalités d'un côté et de l'autre. L'article : « Revenus et richesse : le grand écart » s'y attèle. (p.8)

Côté revenus du travail, les travailleurs les moins qualifiés sont parmi les plus menacés d'appauvrissement. Ce rapport entre bagage formatif et revenu nous amène aussi à questionner le rôle du système scolaire dans la lutte contre les inégalités. Coût de l'éducation, existence d'un marché scolaire, difficultés à appréhender les réalités sociologiques, l'école est confrontée à d'énormes défis, analysés dans l'article « Bonnet d'âne pour la Belgique ». (p. 12)

Avec les bouleversements climatiques, les inégalités prennent encore une autre tournure. Car c'est aussi chez les plus pauvres que les impacts sont les plus lourds, tandis que les plus riches ont forcément les moyens de polluer et de ponctionner bien davantage les ressources. Là encore, la justice fiscale figure parmi les premières pistes. A lire dans « Transition écologique juste ? Pas sans la justice sociale ». (p. 15)

Winnie Byanyima, directrice d'Oxfam international prévient : les inégalités « fracturent les sociétés et affaiblissent la démocratie ». Peut-on voir une corrélation entre l'augmentation des inégalités et la méfiance croissante vis-à-vis des institutions ? Ce qui est sûr, c'est qu'il y a un seuil au-delà duquel l'inégalité devient injustice insupportable. Dans « Les inégalités, terreau du dédagisme » (p. 16), nous verrons quel est le poids de la pauvreté relative et que les humains font partie des animaux qui ont, dès leur très jeune âge, un immense besoin d'égalité.

Christine Steinbach

Equipe de rédaction :

Christine Steinbach, Monique Van Dieren,
Claudia Benedetto, Guillaume Lohest

Rédactrice en chef : Monique Van Dieren

Mise en page : Hassan Govahian

Editrice responsable :

Christine Steinbach, 8, rue du Lombard

5000 - Namur - Tél : 081/73.40.86

secretariat@equipespopulaires.be

Prix au n° : 2 €

Pour s'abonner (Contrastes + Fourmilière) :

Versez 15€ au compte BE46 7865 7139 3436 des

Equipes Populaires, avec la mention :

"Abonnement à Contrastes" + votre nom



LA FORTUNE SOURIT À CEUX... QUI L'ONT DÉJÀ



Bill Gates reste encore cette année l'homme le plus riche du monde pour la 24^e année consécutive. Sa fortune est estimée à 76 milliards d'euros, soit 7 milliards de plus qu'en 2016.

CC Thomas Hawk www.flickr.com/photos/thomashawk/

En 2013, le Forum économique mondial déclarait que les inégalités économiques croissantes sont la principale menace pour la stabilité sociale. Quatre ans plus tard, l'économie demeure toujours au service des 1%. L'évasion fiscale en est un pilier. Mais aussi cette idée que seules les inégalités « excessives » sont problématiques.

En janvier dernier, à l'heure du traditionnel sommet de l'élite politique et économique à Davos, l'ONG Oxfam publiait un rapport¹ implacable : huit hommes possèdent à eux seuls autant que la moitié la plus pauvre de la population mondiale, composée majoritairement de femmes. Comme en 2015, l'économie reste littéralement au service des 1% de super nantis qui possèdent autant de richesses que le reste de la planète. Et si les écarts se sont un peu réduits entre les pays, c'est surtout le fait d'une croissance de quelques pays émergents. Par contre, au sein même des pays, les écarts se creusent et atteignent des sommets qui nous ramènent un siècle en arrière.

L'économie des super-millionnaires

La richesse s'entoure d'un voile d'opacité. En Belgique où le secret bancaire est toujours d'actualité, on ne le sait que trop. Pour établir ses calculs, Oxfam ne dispose que des données fournies par le Crédit suisse pour son « global wealth databook » (rapport sur la richesse mondiale) de 2016. Selon ces données de base, les huit hommes les plus fortunés du monde (ceux du classement Forbes) possèdent autant de richesses que les 3,6 milliards les plus

pauvres de la planète. Cet écart s'avère beaucoup plus important qu'on ne s'y attendait. Surtout parce que, compte tenu de données provenant d'Inde et de Chine, on s'est aperçu que la moitié la plus pauvre possède moins qu'on ne pensait.

Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer cette aggravation des inégalités ? La rémunération du capital est évidemment en cause. Pour maximiser celle-ci et verser les dividendes attendus à leurs actionnaires, les grandes entreprises font pression sur les producteurs à la base de la chaîne d'approvisionnement. Par exemple, note Oxfam, les producteurs de cacao qui percevaient 18% de la valeur d'une barre de chocolat dans les années '80, n'en perçoivent plus que 6% actuellement. La pression sur les salaires, le recours au travail forcé, voire à l'esclavage sont utilisés dans le même but. Un lobbying intense pour influencer les législations voire des élections, dans un sens qui leur est favorable, est également à l'œuvre. De même que la corruption : « *A eux seuls, les pots-de-vin coûtent annuellement plus de 1.500 milliards de dollars à l'économie* » dénonce Christine Lagarde, directrice du Fonds monétaire international (FMI). Soit près de 2% du PIB mondial !² ►

► Et puis il y a la pratique de l'évitement de l'impôt et de l'évasion fiscale. Grandes entreprises et grandes fortunes se servent d'un réseau de paradis fiscaux pour éviter l'impôt et d'une pléthore de gestionnaires pour « optimiser » le rendement de leur patrimoine.

Le nouvel "âge d'or" des rentiers

La fortune de Bill Gates a augmenté de 50% en seulement dix ans (2006-2016). « *Les plus fortunés, note Oxfam, accumulent les richesses à un tel rythme que le premier "super-millionnaire" du monde pourrait voir son patrimoine dépasser 1.000 milliards dans 25 ans à peine* ». Il est difficile d'imaginer quel train de vie cela représente. En fait, il faudrait déboursier chaque jour un million de dollars pendant 2.738 ans pour dépenser ce millier de milliards !

Or, ces fortunes colossales ne sont pas simplement le fruit mérité du labeur. Elles sont aussi le résultat de choix politiques qui ont favorisé leur concentration. Dans son ouvrage « *Le capital au 21^e siècle* », l'économiste Thomas Piketty démontre combien le système capitaliste est voué à fabriquer les inégalités de richesses de manière exponentielle. Cela tient au fond à une loi simple : les revenus des pla-

cements croissent toujours plus vite que les salaires. D'autant plus vite si la croissance économique est faible. Et si les politiques mises en œuvre brident l'inflation, fragilisent ou refusent d'instaurer un salaire minimum garanti, et réduisent la progressivité de l'impôt. Selon le FMI, dans les pays de l'OCDE, le taux marginal d'impôt sur les revenus les plus élevés est passé de 62% en moyenne à 35% entre 1981 et 2015. Piketty estime que, pour le patrimoine, il se situe en dessous de 30% en Occident.

Résultat : depuis trente ans, on assiste à une reconcentration des patrimoines. Cette dynamique est exponentielle. Au-delà d'un certain volume, la fortune se reproduit toute seule. Et la génération suivante en hérite. Selon Piketty, ces fortunes héritées représentent aujourd'hui 70% de la valeur des patrimoines en France, contre 45% en 1970. Ce qui entraîne un double écart. D'abord entre les générations : 13% des personnes nées en 1970-80 hériteront de l'équivalent d'une vie de travail, contre 2% de la génération 1910-1930. Et puis entre les personnes : plus de 1 sur 10 héritera d'un montant au moins équivalent à ce que les 50% qui n'hériteront rien ou presque, gagnent sur toute leur vie. Aussi Piketty plaide-t-il pour l'instauration d'un impôt mondial de solidarité sur la fortune.

QUELQUES MESURES DES ÉCARTS :

- En 23 ans (1988-2011), les revenus des 10% les plus pauvres ont augmenté de 65 dollars. Ceux des 1% les plus riches, de 11.800 \$. Soit 182 fois plus¹ ;
- Une personne sur dix vit avec moins de 2 \$ par jour. La fortune des huit super-millionnaires s'échelonne de 75 milliards de dollars (Bill Gates, fondateur de Microsoft) à 40 milliards \$ (Michael Bloomberg, fondateur de Bloomberg LP) (Forbes, 2016) ;
- Sept personnes sur dix vivent dans des pays où les inégalités se sont accentuées ces trente dernières années ;
- Au Vietnam, la personne la plus pauvre mettra plus de dix ans à gagner ce que la plus riche gagne en une journée ;
- Dans les vingt prochaines années, en Inde, 500 personnes pourront transmettre à leurs héritiers plus de 2.100 milliards de dollars. C'est plus que le PIB de ce pays qui compte 1,3 milliard d'habitants ;
- Au cours des 30 dernières années, le revenu de la moitié la plus pauvre de la population aux États-Unis n'a PAS évolué. Le revenu des 1% les plus riches a augmenté, lui, de 300% ;
- En Europe, le rapport entre le revenu d'un CEO et celui d'un travailleur moyen atteint aujourd'hui 1 à 300 ou 500 en Europe (il était de 1 à 20 aux États-Unis après la 2^e guerre mondiale)² .

1. Toutes les données de cet encadré proviennent, sauf mention contraire du rapport d'Oxfam, 2017

2. Defraigne Pierre, « La faille inégalitaire se creuse en Europe », opinion, parue dans *La Libre*, 18 octobre 2017

Le poids de l'évasion fiscale

Le 6 novembre dernier, un nouveau scandale d'évasion fiscale était révélé. Les « Paradise Papers » sont le fruit d'un travail d'investigation mené par plus de 200 journalistes au sein d'un consortium mondial de 96 médias. L'évasion fiscale est un facteur clé du creusement des inégalités.

Gabriel Zucman, prof d'économie français à l'université de Berkeley en Californie, estime que sur le plan mondial, l'évasion fiscale engendre une perte de l'ordre de 350 milliards chaque année. Pour les pays pauvres, Oxfam évalue le coût à 100 milliards de dollars chaque année. Le chiffre semblera moins abstrait si l'on sait que cette somme permettrait de scolariser 124 millions d'enfants qui n'ont toujours pas accès à l'éducation.

La perte due à l'évitement de l'impôt ou à l'évasion fiscale est deux fois plus lourde à supporter en moyenne dans les pays dits en développement, où elle pèse 16% du PIB, que dans les pays dits avancés (8%). Des entreprises étrangères dont la société mère se trouve en Europe, en Chine ou aux USA, et qui cherchent à implanter une filiale, commencent par

mettre deux ou trois pays en concurrence en réclamant des « fisc holidays » (vacances fiscales). Le « moins-disant » fiscal l'emportera. Le recours aux paradis fiscaux est également courant. Ces entreprises ne contribuent donc pas aux efforts déployés tant bien que mal pour améliorer l'accès aux soins de santé ou à l'éducation des populations autochtones, dans les Etats où elles exploitent pourtant les ressources pour pouvoir faire des profits.

L'Occident doit cesser de protéger l'évitement des taxes

Le continent africain est particulièrement touché par cette fuite illicite des capitaux. Il perd chaque année entre 30 et 60 milliards. Selon les chercheurs du « Panel de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique »³, ce chiffre est une estimation basse. L'économiste Léonce Ndikumana⁴ pointe un manque aigu de moyens techniques et humains. Mais surtout, il rappelle que les pays africains voient leurs ressources – dont le pétrole – exploitées surtout par des (grosses) entreprises étrangères⁵. « *Non seulement l'Afrique ne bénéficie pas des fruits du capital investi dans les mines et le pétrole, puisque le profit est rapatrié dans les pays d'origine [...] Mais en plus il y a très peu d'effets induits au niveau de l'économie nationale, étant donné que les compagnies extractives, qui sont étrangères, réinvestissent très peu sur place* ». Souvent plus fortes économiquement que les pays où elles s'implantent, ces entreprises sont outillées pour élaborer leurs rapports et se défendre en justice.

Elles sont aussi soutenues par leur pays d'origine : « *Les gouvernements africains ont affaire aux entreprises mais aussi aux gouvernements des pays dont elles sont originaires. Cela veut dire que la gouvernance mondiale actuelle est elle-même un problème* ». Pour Léonce Ndikumana, la création du Panel, et le fait que les Nations Unies reconnaissent que la fuite des capitaux est un énorme frein au développement, représentent des avancées. Mais il plaide aussi pour que l'Occident s'efforce de « discipliner » ses entreprises : « *les pays sont hypocrites lorsqu'ils disent "on va vous aider" en donnant un peu d'aide financière, au lieu de dire "on va vous aider en bloquant à nos compagnies les possibilités d'éviter les taxes"* ».

Les inégalités fracturent les sociétés

Winnie Byanyima, directrice générale Oxfam international, prévient : « *Les inégalités enferment des centaines de millions de personnes*

dans la pauvreté, fracturent les sociétés et affaiblissent la démocratie ». Richard Wilkinson a démontré que la misère de « statut » est plus insupportable encore que la misère de condition. Parce qu'il est par-dessus tout pénible de se sentir exclu de la communauté, traité comme surnuméraire. Plus pragmatiquement, les élites se sont aperçu que la concentration des richesses est en réalité un frein à la croissance et non un moteur.

Le FMI a donc commencé à plaider pour taxer davantage les plus riches. Mais... prudemment : « *Nous savons tous qu'il convient de lutter contre les inégalités excessives. Mais nous savons aussi qu'un certain niveau d'inégalité est stimulant et utile. Il encourage la concurrence, l'innovation ou l'investissement...* ». Et d'ajouter : « *En d'autres termes, se démarquer des autres est un moteur essentiel de la prospérité* »⁶. Alors on peut se le demander : quels seront les moyens vraiment mis en œuvre pour améliorer ne serait-ce que la redistribution si le socle de valeurs reste inchangé ? Nos journaux font la publicité pour des outils d'optimisation fiscale. Nos loteries nous invitent à devenir « scandaleusement riches ». Sans parler des réformes fiscales façon Trump, Michel ou Macron. Pour changer la donne, ce n'est pas de prudence que nous avons besoin, mais de courage. Oser reconnaître que les inégalités socio-économiques sont mères du « pire des mondes ». Et se donner les moyens d'un nouveau pacte social, au-delà des frontières dépassées des Etats.

Christine Steinbach

QUESTIONS DE DÉBAT

- Que feriez-vous si vous aviez de quoi dépenser un million d'euros par mois ?
- Si vous étiez à la tête du gouvernement, quelle serait votre première mesure pour lutter contre les inégalités ?

1. « Une économie au service des 99% », publié par Oxfam, 16 janvier 2017. Disponible sur www.oxfam.org
2. Lagarde Christine, « Vers une reprise plus pérenne qui profite à tous », allocution lors de la séance de l'assemblée annuelle, 13 octobre 2017
3. Ce groupe a été mis sur pied en 2012 conjointement par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et par la Commission de l'Union africaine
4. Pigeaud Fanny, « L'Afrique lourdement handicapée par la fuite des capitaux », Médiapart, publié en ligne le 8 novembre 2017
5. Contrairement au Moyen-Orient où la plupart des entreprises sont nationales
6. Lagarde Christine, « La marée montante doit aussi porter les plus petites embarcations », allocution lors des grandes conférences catholiques, 15 juin 2015

LE « MIRACLE » NÉOLIBÉRAL DÉSAVOÜÉ PAR LE FMI



Christine Lagarde, directrice du Fonds monétaire international (FMI) déclare le 13 octobre 2017 : « Il faut taxer plus fortement les riches, car ce sont les inégalités, et non pas les impôts, qui pénalisent la croissance. ». CC World Bank Photo www.flickr.com/photos/worldbank

Dans sa dernière étude sur les inégalités, le FMI prône une hausse des impôts pour les plus riches. Et prend ses distances avec l'idée selon laquelle les taxes affectent la croissance économique. Voilà qui met du plomb dans l'aile des théories néolibérales !

En octobre dernier, le FMI publiait une nouvelle étude sur les inégalités, montrant que celles-ci se sont creusées au cours des trente dernières années. En cause : la libéralisation des échanges et les progrès technologiques. Or si tous deux sont inéluctables à ses yeux, le FMI s'est attaché à montrer, au moyen d'études de cas, que les politiques publiques ont un rôle majeur à jouer pour endiguer l'écart croissant des inégalités au sein des pays (voir article précédent). Ces politiques doivent prendre en compte la question de la répartition des revenus.

La nouvelle marotte du FMI : taxer les (super)-riches

Le Fonds monétaire international aurait-il tourné sa veste ? Cette institution créée au lendemain de la deuxième guerre mondiale a longtemps été l'ordonnateur de politiques d'ajustement budgétaires implacables. Ces politiques imposaient aux pays en voie de développement ayant besoin de prêts une réduction drastique des dépenses publiques (santé, éducation...) et des privatisations. La levée des obstacles à la libre circulation des capitaux (les taxes par exemple) figurait aussi au menu. Ces mesures

sont des ingrédients clés de la recette propre à la culture et au système économique néolibéral.

Or voici que Christine Lagarde, directrice actuelle du Fonds, clame au fil de ses allocutions que, dans une série de pays dits avancés, il conviendrait de procéder à des augmentations d'impôts pour les plus hauts revenus et ce « sans nuire à la croissance ». Au point que le magazine français *Challenges*, proche du patronat, parle de « nouvelle marotte du FMI¹ ».

En réalité, cela fait déjà quelques années que le FMI a quelque peu revu ses préceptes phares pour soutenir davantage une politique de la demande et s'est intéressé à l'étude des inégalités.

Etudier la répartition des revenus : la fin d'un tabou

Et en effet, cet intérêt pour la demande, donc pour l'état des revenus des gens, est une petite révolution par rapport à ce qui a prévalu pendant des décennies, à savoir l'étude de l'offre, donc des moyens de production. Antony Atkinson, professeur d'économie à la London School of Economics, a consacré un demi-siècle de travaux sur l'étude des inégalités et de la pauvreté. Auteur d'un ouvrage intitulé sobrement « Inégalités », Atkinson a eu pour élève Thomas Piketty (« Le Capital au 21^e siècle »), dont les travaux ont sensibilisé le FMI.

Dans son livre, Atkinson explique notamment que durant le 20^e siècle, l'étude de la répartition des revenus a été marginalisée par les économistes, certains trouvant même que cela ne doit

pas faire partie de l'économie. Selon eux, pour réduire la pauvreté il suffit de comprendre comment augmenter la production. Cette approche, qui néglige d'appréhender ce qui explique la richesse et la pauvreté des Etats et des individus, s'inscrit bien dans ce que l'on appelle la théorie du « ruissellement des richesses » et qui se trouve au cœur de la pensée néolibérale.

Le mot de Laffer : "Trop d'impôts tue l'impôt"

La théorie du ruissellement des richesses peut se résumer en disant que lorsque les riches deviennent plus riches, les pauvres deviennent moins pauvres. C'est Arthur Laffer qui l'a développée et on lui doit la formule « trop d'impôts tue l'impôt ». Selon lui, les Etats ont une fâcheuse tendance à trop taxer. Cela décourage les travailleurs de travailler et les investisseurs d'investir. Résultat : l'économie tourne au ralenti, le chômage augmente, la pauvreté aussi, etc.

Pour sortir de ce cercle vicieux, et dans l'intérêt général, les Etats doivent baisser les impôts, ce qui relancera l'investissement, donc la croissance économique, donc la création d'emplois. Ainsi les pauvres travaillent, rejoignent la classe moyenne, qui elle, rejoint les riches. C'est la théorie de Laffer qui a séduit Margaret Thatcher et Ronald Reagan dans les années '80.

Elle est où, la croissance attendue ?

Mais la théorie se heurte à des faits. Dans les années '50 et '60, par exemple, les taux d'imposition très élevés n'ont pas freiné la croissance économique, deux fois plus importante qu'aujourd'hui. En revanche, une étude de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) publiée en 2016² montre que la reprise modérée de la croissance économique de ces trois dernières années profite davantage aux ménages les plus fortunés qu'aux autres, dans les 35 pays les plus riches.

C'est que les enrichis n'investissent pas forcément dans l'économie réelle, les entreprises, la création d'emplois. Ils ont plutôt tendance à placer leurs avoirs dans des opérations spéculatives à haut rendement. En trente ans, le néolibéralisme s'est étendu à toute la planète. Les pays ont déréglementé leur marché intérieur pour l'ouvrir aux investisseurs étrangers, opéré des privatisations et restreint les dépenses publiques pour éviter d'afficher des déficits. Mais cela n'a pas apporté la croissance économique espérée.

S'appuyer sur les faits et non sur la foi !

Et voilà que ce constat est formulé sans ambages par trois économistes, Jonathan Ostry, Prakash Loungani et Davide Furceri. Et pas n'importe lesquels : ils travaillent au FMI ! Ils ont publié en 2016 un article retentissant pour la revue du Fonds (*Finance and Development*) : « *Au lieu d'apporter la croissance économique promise, le néolibéralisme a en vérité accru les inégalités, et par la même occasion, compromis toute expansion économique durable* ». Ils expliquent notamment que plus il y a libre circulation des capitaux, plus il y a risque de crise financière et plus les inégalités augmentent au sein des pays. Ils montrent aussi, chiffres à l'appui que les politiques d'austérité systématiques ont davantage de coûts que de bénéfices et ajoutent : « *les épisodes de consolidation fiscale auxquels on assiste ici et là, où un gouvernement cherche à réduire ses déficits et l'endettement du pays, se sont traduits en général par des reculs économiques et non par des avancées* ».

Leur conclusion est sans appel : « *les politiciens tout comme les dirigeants des grandes institutions semblables au FMI (sic) feraient mieux d'arrêter de s'appuyer sur la foi pour plutôt s'appuyer sur les faits, c'est-à-dire ce qui marche vraiment en matière de politique économique* ». Et plaident pour une politique fiscale « *qui colle à la réalité économique du pays et de sa population* ».

Ce n'est pas peu dire que les politiques actuelles menées en Occident sont loin du compte. Rien qu'en ce qui concerne les choix de politiques fiscales, le gouvernement d'Emmanuel Macron en France prône une réforme à la baisse de l'impôt sur la fortune, en espérant malgré la circulation des capitaux et la spéculation, que les plus fortunés investiront dans l'économie française. A l'heure où nous parlons, aux Etats-Unis, le président Donald Trump vient d'obtenir le vote du Sénat sur une baisse de l'impôt des sociétés, qui devrait passer de 35% à 25% en moyenne. Le gouvernement Michel va dans le même sens. Mais la critique du FMI signifie clairement qu'il faut en finir avec le néolibéralisme. Et c'est là indéniablement un signal fort.

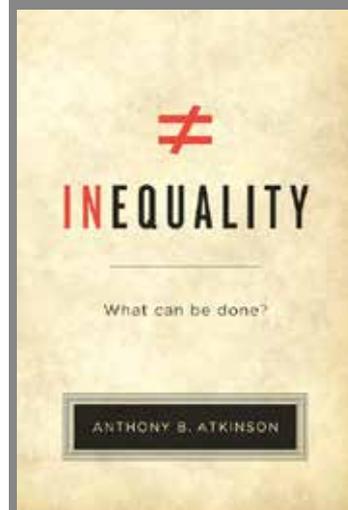
Christine Steinbach

1. Izambard, Antoine, « Taxer les riches : la nouvelle marotte de Christine Lagarde et du FMI refait surface », *Challenges*, article publié en ligne le 10 juillet 2017.
2. « Les inégalités restent élevées dans un contexte de reprise modérée », OCDE (2016) « Le point sur les inégalités de revenu - novembre 2016. Téléchargeable sur : www.oecd.org/fr/inegalite-et-pauvrete.htm.

LA PROGRESSIVITÉ DE L'IMPÔT REMISE À L'HONNEUR

Anthony Atkinson est économiste britannique. Il est bien placé pour exprimer, à quel point les très fortes baisses réalisées depuis les années '80 sur les taux supérieurs de l'impôt sur le revenu ont contribué à augmenter les inégalités sans apporter de bénéfices suffisants à la collectivité.

Dans son dernier ouvrage, *Inequality - What can be done ?* (Edition française : *Inégalités*, Seuil, 2016), il propose des mesures pour y remédier : en premier lieu, renforcer la progressivité fiscale et les assurances sociales par une vaste réforme de l'impôt sur le revenu britannique, avec une hausse des taux marginaux supérieurs. A elle seule, cette réforme permettrait de financer une expansion sensible des assurances sociales, de doubler les allocations familiales et d'augmenter les allocations de chômage et les retraites basses. Un ouvrage qui vaut le détour.



REVENUS ET RICHESSE : LE GRAND ÉCART

Les 10% des Belges les plus riches détiennent 44% des richesses. Et parmi eux, le 1% des plus riches possède autant que la moitié des Belges. Pourtant, la Belgique est considérée au niveau international comme peu inégalitaire en termes de revenus. Paradoxal ? Pas du tout. Car il faut faire la différence entre les revenus et la richesse. Et c'est là que le bât blesse.

La vague inégalitaire a-t-elle atteint la Belgique ? C'est la question à laquelle tente de répondre Christian Valenduc, dans un tout récent dossier du CRISP¹. Pour lui, la réponse est nuancée. En analysant les statistiques des vingt dernières années, il pointe effectivement un accroissement des inégalités entre les revenus du travail et ceux du capital. Mais selon lui, *“la vague inégalitaire n'a pas submergé la Belgique, même si elle leur a mouillé les pieds, et même un peu les jambes”*.

Cette nuance est corroborée par les comparaisons internationales. Alors que l'écart moyen entre les 20% des plus riches et les 20% les plus pauvres est de 5,2 dans l'UE, cet écart n'est “que” de 3,8 en Belgique². Pour Christian Valenduc, la Belgique résiste mieux que d'autres pays à la montée des inégalités de revenus, notamment grâce aux processus institutionnels de négociation des salaires, le taux de syndicalisation et le salaire minimum.

Mais creusons ce constat général pour savoir en quoi les inégalités ont cependant mouillé les pieds et même les jambes des Belges...

Disparité de revenus

Selon les dernières statistiques publiées par le SPF Economie³, le salarié belge qui travaille à temps plein gagnait en moyenne 3.445 € bruts par mois en 2015. Un chiffre qui peut paraître élevé mais qui cache une réalité plus complexe, car en réalité une majorité de Belges ne gagnent pas cette moyenne. En effet, 53% de



la population gagne entre 2.000 et 3.250 €. Un écart qui s'explique notamment par le nombre élevé de personnes (6%) qui gagnent plus de 6.000 € par mois, et dont l'augmentation est particulièrement significative depuis la crise financière de 2008. Un paradoxe qu'il est utile de souligner car ce phénomène montre bien que la crise financière a eu un impact sur l'augmentation des inégalités salariales en Belgique.

Les secteurs d'activités les plus rémunérateurs sont sans grosse surprise l'industrie pétrolière, les activités de consultance et de gestion, l'informatique, les services financiers, l'industrie pharmaceutique. Au bas de l'échelle salariale, on retrouve l'Horeca, l'hôtellerie, le commerce de détail, la collecte et le traitement des déchets, le bâtiment.

Selon la FGTB⁴, 130.000 salariés gagnent le salaire minimum (ou 5% au-dessus) qui est fixé à 1.531 € bruts. Un montant très insuffisant pour garantir une sécurité d'existence.

POUR SCHÉMATISER...

- Le **REVENU**, c'est ce qu'on **GAGNE** (salaire, allocations, pension...)
 - La **RICHESSE** ou le patrimoine, c'est ce qu'on **POSSÈDE**.
Il peut être immobilier ou mobilier (épargne, actions...).
- L'analyse simultanée des deux paramètres est indispensable lorsqu'on parle de la question des inégalités.

Les femmes pénalisées

Jusqu'à présent, nous n'avons évoqué que le salaire des travailleurs à temps plein. Contrairement à ce qu'on pense généralement, l'écart salarial entre hommes et femmes est encore bien présent dans notre pays. A profession et à temps de travail égaux, cet écart a effectivement tendance à diminuer. Si l'on tient compte des travailleurs à temps plein, l'écart salarial global est de 6%. Les femmes occupent en effet davantage d'emplois dans les secteurs d'activités les moins bien rémunérés, et les personnes qui gagnent plus de 6.000 € sont majoritairement des hommes.

Mais si l'on prend en compte la moyenne des salaires mensuels temps plein et temps partiel, la différence est de 20%, du fait du nombre nettement plus élevé des femmes qui travaillent à temps partiel. Les mesures prises par ce gouvernement risquent d'aggraver la situation à cause de la flexibilité accrue du marché du travail, aux restrictions sur les crédits-temps, aux mesures en matière de pension, qui touchent majoritairement les femmes.

En dépit d'une relative stabilité apparente en termes d'inégalités de revenus et du taux de pauvreté, pour les revenus 2009-2014, le SPF Sécurité sociale attire cependant l'attention sur le risque de pauvreté des travailleurs peu qualifiés, qui a fortement augmenté. Il s'élève à près de 31% ; alors qu'il n'était que de 18,8% en 2006. Différents indicateurs concordent : le risque de pauvreté, le taux de privation matérielle grave et le faible taux d'emploi indiquent tous des risques accrus et une polarisation entre différentes catégories de la population. Parmi les plus vulnérables, la situation sociale de certaines d'entre elles est très inquiétante, notamment les personnes issues de l'immigration (qui subissent une forte discrimination à l'embauche et dans le logement) et les familles monoparentales (en particulier les femmes).

La sécurité sociale joue-t-elle encore son rôle de correcteur des inégalités ? De l'aveu même du SPF Protection sociale, même si l'effet correcteur de la sécurité sociale reste plus élevé en Belgique que la moyenne européenne (44% en Belgique, contre 33% dans la moyenne européenne), l'efficacité de la sécu est en baisse continue depuis 2005, en particulier pour les personnes dont c'est la source principale de revenus (chômeurs, pensionnés, malades de longue durée...).

Ecart de richesses

Si les écarts de revenus sont relativement stables en Belgique, les ménages à hauts revenus disposent en règle générale d'un patrimoine élevé. Selon une enquête réalisée en 2015 par la HFSC⁵, la part du patrimoine net global en Belgique détenue par les 20% des ménages les plus riches s'est maintenue aux alentours de 60% en 2014. Parmi eux, les 10% des ménages les plus nantis possèdent 44% et le 1% le plus riche possède 12%. Les auteurs de l'enquête soulignent que les résultats sont susceptibles de sous-estimer la richesse au sommet de la pyramide puisque les ménages les plus riches d'entre les riches ne figurent généralement pas parmi les répondants.

En termes sociologiques, la répartition des revenus suit d'assez près celle du patrimoine. Il existe cependant aussi des ménages à faibles revenus mais dont le patrimoine est élevé (par exemple des retraités ou des personnes ayant hérité) : 6% des ménages du quintile de revenus inférieur se retrouvent dans le quintile de patrimoine supérieur. À l'autre bout de l'éventail figurent des ménages à revenus élevés mais patrimoine faible (comme des ménages à deux revenus de jeunes hautement qualifiés) : 4% des ménages du quintile de revenus le plus haut se trouvent dans le quintile de patrimoine le plus bas. La situation parfois difficile dans laquelle se retrouvent les personnes isolées, surtout avec enfants, se reflète dans les chiffres : la plupart se retrouvent dans les quintiles de revenus et de patrimoine inférieurs.

Si l'IPP (impôt des personnes physiques) corrige légèrement les inégalités de revenus, le patrimoine (capital et immobilier) est nettement moins, voire pas taxé en Belgique, comme l'explique Daniel Puissant dans l'interview qui suit. Et c'est sans compter sur la fraude et l'évasion fiscales qui échappent aux radars des contrôles et des enquêtes...

Monique Van Dieren

1. Christian Valenduc, *Distribution et redistribution des revenus : évolution des inégalités en Belgique*, Courrier hebdomadaire du CRISP n°2346-2347, novembre 2017
2. The evolution of the social situation and social protection in Belgium 2017. Chiffres EU-SILK, Eurostat.
3. Statistiques et graphiques du SPF Economie synthétisés dans un article RTBF en ligne, Adeline Louvigny, 26/10/2017, *Le salarié belge gagne en moyenne 3.445 €*, https://www.rtb.be/info/economie/detail_le-belge-gagne-en-moyenne-3445-euros-un-chiffre-qui-cache-une-realite-plus-complexe?id=9717634
4. Baromètre socio-économique 2017, FGTB, oct. 2017
5. Enquête de patrimoine menée par la « Household Finance and Consumption Network (HFCN) » au niveau européen. Extraits du communiqué de presse publié dans la Revue économique de septembre 2016

QUESTIONS DE DÉBAT

- Dans notre entourage, constatons-nous de fortes inégalités de revenus selon les différents types d'emploi, de statut professionnel ou de situation sociale ?
- Selon les statistiques, les inégalités de revenus en Belgique restent stables. Comment expliquer la distorsion entre les chiffres et le sentiment assez généralisé d'une augmentation des inégalités de revenus ?
- Les Belges sont parmi les plus riches du monde en termes de patrimoine (immobilier et capital). Que faire pour répartir plus équitablement ces richesses ?

LA FISCALITÉ NE CONTRIBUE PAS À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS



Daniel Puissant,
coordinateur du Réseau
pour la justice fiscale

Le faible taux de taxation du patrimoine mobilier et immobilier fait de notre pays un paradis fiscal pour les grosses fortunes. L'effet redistributif de l'impôt prend de plus en plus du plomb dans l'aile. Daniel Puissant, coordinateur du Réseau pour la justice fiscale (RJF), nous explique pourquoi.

■ **Contrastes : On dit que les inégalités de revenus en Belgique n'ont pas tendance à se creuser. Pourtant, le patrimoine des Belges ne cesse d'augmenter. Pouvez-vous expliquer ce phénomène ?**

□ Daniel Puissant : La fiscalité est censée diminuer les inégalités. Avec cependant un grand bémol, car il faut faire la distinction entre les impôts directs et indirects. La plus grande partie des impôts indirects provient de la TVA sur la consommation, à laquelle les bas revenus contribuent proportionnellement davantage par rapport à leurs revenus. Les impôts indirects ne sont donc pas redistributifs. Par contre, l'impôt sur le revenu (IPP) a en principe un caractère progressif dans lequel les plus gros revenus contribuent davantage. Par ailleurs, les revenus ne sont plus globalisés, ce qui signifie que les revenus professionnels, immobiliers et mobiliers sont taxés séparément et à des taux différents. Autrement dit, les revenus du travail (salariés, indépendants, fonctionnaires) sont relativement fort taxés, alors que ceux de l'immobilier (revenus locatifs) et du capital (actifs financiers) le sont beaucoup moins.

Ce phénomène creuse fortement les inégalités de richesse en Belgique, alors que les inégalités de revenus sont quant à elles relativement stables.

Et ceux qui ont un gros patrimoine peuvent créer une société qui, via des déductions fiscales et les paradis fiscaux, paieront nettement moins (voire pas du tout) d'impôt.

D'autres mécanismes contribuent à rendre la fiscalité inéquitable. Les déductions fiscales bénéficient quasi exclusivement aux moyens et hauts revenus ; épargne pension, travaux d'isolation, déduction fiscale de l'emprunt hypothécaire, frais professionnels, titres-services... Ces avantages fiscaux contribuent à diminuer encore le taux d'imposition effectif des hauts revenus. On estime que plus de 50% de la fraude fiscale est pratiquée par les 10% les plus riches. L'addition de tous ces "avantages fiscaux" (taxation faible voire nulle sur certains revenus, fraude fiscale, évasion fiscale)

contribue à éroder les recettes fiscales. Cela a des conséquences sur le citoyen lambda : il paie proportionnellement plus d'impôts, et les services publics et la protection sociale subissent un sous-financement chronique.

Donc, la politique fiscale belge a un caractère redistributif inversé, à savoir qu'elle contribue à creuser les inégalités plutôt qu'à les atténuer. Alors que la part des salaires dans le PIB ne cesse de diminuer depuis les années 80, la part des revenus du capital ne cesse d'augmenter et cette tendance se renforce.

■ **Cette évolution de la fiscalité en Belgique est-elle récente ?**

□ Les gouvernements Martens-Gol ont suivi la vague néolibérale anglo-saxonne dans les années 80-90. L'impôt a perdu progressivement son caractère redistributif. Le précompte mobilier est devenu libérateur, c'est-à-dire qu'on taxe forfaitairement et faiblement les revenus du capital. Les taux les plus élevés d'imposition ont été limités à 50%, alors qu'ils étaient de plus de 60% dans les années 60-70. La grande trouvaille des années 80-90, c'est la libre circulation des capitaux qui s'est développée à une vitesse incroyable grâce aux nouvelles technologies de communication. Avant, les paradis fiscaux étaient des lieux peu accessibles. Les plus riches se déplaçaient en voiture avec leurs valises de billets vers le Luxembourg, la Suisse ou Monaco. Maintenant, l'argent se déplace virtuellement à toute vitesse et l'opacité qui règne dans ces territoires fait en sorte qu'on ne connaît quasi rien sur les constructions juridiques qui permettent l'évasion fiscale, sauf lorsqu'il y a des fuites grâce à des enquêtes faites par des consortiums de journalistes. Et les moyens mis par les Etats pour démonter ces constructions fiscales sont dérisoires.

■ **La situation semble encore s'aggraver avec le gouvernement Michel. Quelles sont les nouveautés en matière de fiscalité ?**

□ Il y a d'abord le fameux tax shift. Le gou-

vement a légèrement diminué le précompte professionnel, qui est un petit cadeau aux salariés. Mais, il a augmenté les accises et la TVA sur la consommation, notamment sur l'électricité. En même temps, il a fortement diminué les cotisations patronales sans condition de création d'emplois, ce qui est un gros cadeau aux entreprises...

Il vient également d'adopter une réforme de l'impôt des sociétés. Cela signifie que le taux nominal d'impôt va diminuer progressivement de 33,99% actuellement à 25% en 2020. Et puisqu'il est prouvé que la diminution de l'ISOC n'encourage pas nécessairement les investissements, les actionnaires vont sans doute voir leurs dividendes augmenter encore.

Cette réforme est un choix idéologique. On fait plaisir à l'électorat des partis de la majorité gouvernementale, mais ça a peu de chances de relancer l'activité économique. Ce n'était pas l'esprit initial du tax shift, qui devait servir à diminuer l'impôt sur le travail et augmenter celui sur le capital.

■ **La globalisation des revenus était partiellement d'application dans les années 60. Le RJF souhaite son retour. Est-ce envisageable ?**

□ En théorie, c'est la meilleure mesure pour rétablir la justice fiscale, puisque tous les revenus, quelle que soit leur source, seraient globalement taxés de la même manière. Mais même si le rapport de force politique permettait de mettre en place cette mesure, il y a de nombreux écueils à éviter. La fuite des revenus personnels vers l'impôt des sociétés, d'abord. Pour éviter le passage abusif en société (dont le taux d'imposition est plus faible), différentes mesures d'ajustement devraient être prises simultanément. Un deuxième écueil, c'est que les revenus du capital peuvent être placés dans les paradis fiscaux pour ne pas être taxés à l'impôt des personnes physiques. Cela réduit fortement la base taxable. Sans mesure pour éviter ces fuites, la globalisation des revenus se retournerait donc contre ceux qui n'ont pas la capacité d'échapper à l'impôt.

A ce stade, cela reste une utopie tant qu'une série de conditions ne sont pas réunies et qu'il n'y a pas d'harmonisation européenne autour d'une telle mesure.

■ **Pour être efficace, la lutte contre les paradis fiscaux doit être internationale. A son niveau, la Belgique ne pourrait-elle pas commencer par empêcher les banques de favoriser l'évasion fiscale ?**

□ Les paradis fiscaux ne sont pas des îles éloignées du système économique-financier mondial, ils font partie intégrante de ce système.

Le pouvoir économique réel est aux mains des multinationales, les Etats ne font généralement pas le poids ou ne veulent pas tenter de le faire. Au niveau européen, deux mesures positives sont cependant à épinglez : l'échange automatique d'informations entre pays, et la directive anti-abus fiscaux qui devrait permettre de limiter les déductions pour des constructions fiscales.

En Belgique, le gouvernement pourrait "responsabiliser" les banques, les avocats fiscalistes et les sociétés de consultance en les obligeant à dénoncer au fisc les constructions artificielles et la fraude fiscale organisée. Ils sont théoriquement obligés de le faire... mais ce sont eux qui mettent ces constructions en place ! Or, lorsqu'on voit les conclusions de la Commission d'enquête sur les Panama Papers, on constate qu'il n'y a pas de volonté réelle de le faire. La CETIF (Cellule de traitement des informations financières, indépendante du SPF Finances) constate qu'il y a très peu de dossiers déposés. Ce qui compte pour les banques, c'est l'argent. Elles s'en font beaucoup grâce à l'évasion fiscale, issue notamment du blanchiment d'argent, du trafic illégal d'armes et de drogue, de la prostitution... C'est de l'argent facilement gagné pour les banques puisque leurs clients les rémunèrent pour les risques qu'elles prennent. Si une banque crée une société dans un paradis fiscal, elle se fait rémunérer pour ses services et pour les hommes de paille dont elles disposent sur place. C'est le cas de toutes les grosses banques qui font du Private Banking, c'est-à-dire des conseils pour l'investissement (BNP, HSBC...).

Interview réalisée par Monique Van Dieren

DANIEL PUISSANT travaille à l'administration fiscale et est délégué syndical à l'UNSP. Il est membre actif d'ATTAC et coordinateur du Réseau pour la justice fiscale, qui regroupe une quarantaine d'ONG, syndicats et associations, dont les Equipes Populaires.

■ **Vous travaillez à l'administration fiscale. On y entend de plus en plus monter la grogne. Qu'est-ce qui met les agents du fisc en colère ?**

□ Le plus frustrant, c'est le manque de moyens en termes de personnel. En cinq ans, le nombre d'agents contrôleurs a diminué de 48% en 5 ans. La charge de travail augmente, ce qui signifie qu'il y a beaucoup moins de contrôles et donc de recettes fiscales. L'informatique est désuète, la législation se complexifie, ce qui permet aux avocats fiscalistes de s'engouffrer dans toutes les brèches pour favoriser l'évasion fiscale de leurs clients. On constate un manque de considération du pouvoir politique vis-à-vis des fonctionnaires et des organisations syndicales. De nombreux bureaux sont supprimés, ce qui éloigne les citoyens des services de proximité. Un service par internet a été créé mais il ne permet même pas le contact téléphonique. Ceux qui demandent des délais de paiement (les moins nantis) ne sont absolument pas pris en compte. On dit qu'on va pouvoir régler le problème du manque de personnel grâce à l'informatique, mais ça ne résout pas tout.

BONNET D'ÂNE POUR LA BELGIQUE



cc.Flickr therry llansadès

L'école peut jouer un rôle contre les inégalités. Mais la réalité est tout autre. Les chiffres sont criants : Dans notre pays, en Communauté française, un enfant issu d'un milieu favorisé a six fois plus de chances de faire partie des meilleurs élèves qu'un enfant issu d'une famille défavorisée. Contre sept côté flamand¹.

On ne peut plus contester à l'heure actuelle une évidence révoltante : l'enseignement ne permet pas de corriger les inégalités des chances. La montée de la pauvreté et en particulier dans les familles monoparentales place les enfants dans des conditions difficiles : selon l'Iweps (Institut wallon d'évaluation, de la prospective et de la statistique), au sud du pays, 46% des familles composées d'un seul parent vivent avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté : celui-ci se situe aux alentours de 1.449€ par mois pour une famille avec un enfant de moins de 14 ans et de 2.118 euros pour 3 enfants. Comment l'expliquer ? Deux éléments décisifs : le fait de ne percevoir qu'un seul revenu bien évidemment et le coût lié à l'éducation des enfants.

Parmi les raisons qu'on évoque pour expliquer l'échec démocratique de notre enseignement, on pointe notamment la pratique du redou-

blement, le choix trop hâtif d'une orientation (dès la première secondaire). Ou encore la formation des enseignants pas suffisamment axée sur la réalité sociologique du système éducatif (et notamment la prise en compte de ce que le sociologue Pierre Bourdieu appelle l'*habitus de classe* à savoir l'usage du langage, la richesse du vocabulaire, la représentation qu'on a du monde, la disposition à se dire qu'on peut faire des études ou pas parce que personne dans la famille n'est concerné, qui varie en fonction du statut social) et sur des pédagogies pas toujours adaptées aux milieux populaires.

Par ailleurs, le système scolaire belge repose sur la liberté de choix d'école et par une liberté d'organisation des établissements, ce qui engendre de la concurrence entre les établissements et les réseaux qui sont financés, rappelons-le, en fonction du nombre d'inscrits.

LAPED² (Appel pour une école démocratique) parle de *quasi marché scolaire* où les plus aisés se retrouvent dans les meilleures écoles et les plus pauvres dans les moins bonnes, formant dès lors des ghettos. Le PTB met également en exergue le désinvestissement du système éducatif belge depuis plus de 30 ans. On serait passé de 7% du PIB dans les années 80 à 6% aujourd'hui. Ce qui constitue une différence de 4 milliards d'euros !³

Mais que fait le gouvernement ?

En janvier 2015, Joëlle Milquet alors ministre de l'Enseignement présente son projet de Pacte d'excellence en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement pour tous en Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2016, c'est Marie-Martine Schyns qui lui succède.

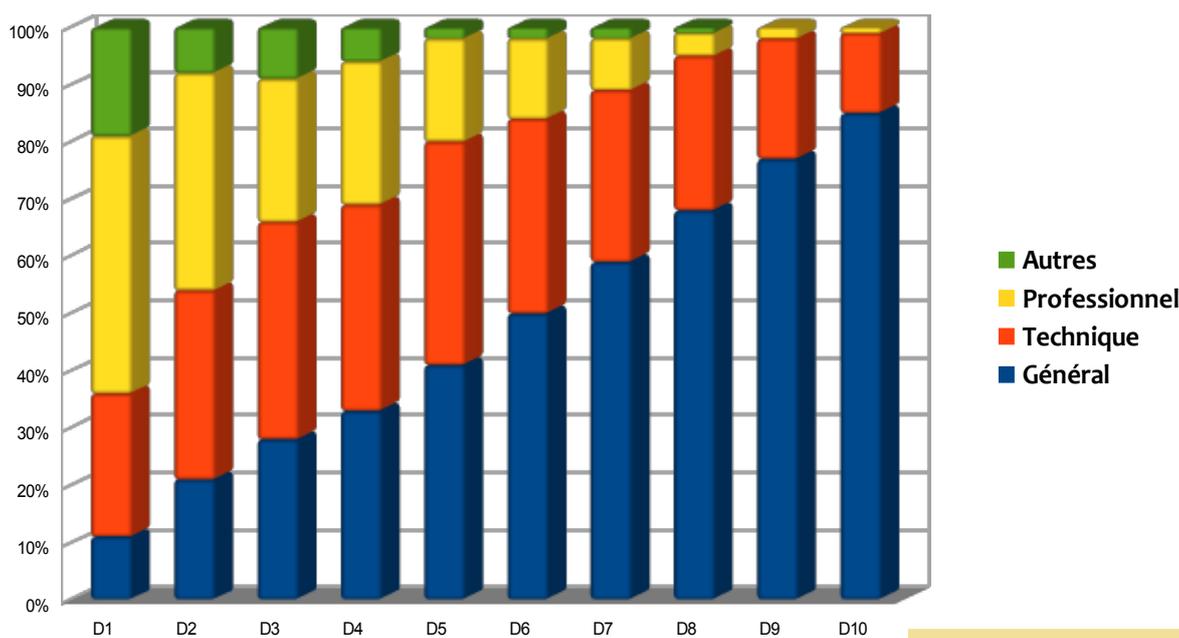
La « bible » de l'enseignement comprend évidemment des propositions intéressantes pour réduire les inégalités liées aux origines sociales comme la volonté d'instaurer un tronc commun jusqu'à l'âge de 15 ans. Ou encore de renforcer les moyens pour les maternelles.

Outre le manque d'ambition que certains lui reprochent, c'est surtout le manque de moyens mis à disposition qui est décrié pour atteindre

véritablement les objectifs fixés et notamment la diminution du taux d'échec qui implique de mettre en place un cadre de remédiation avec un encadrement suffisant pour que les enseignants puissent soutenir efficacement les élèves en difficulté scolaire.

Différents acteurs ont été consultés lors de la constitution de ce pacte : syndicats, parents, associations, pouvoirs organisateurs, sociologues, pédagogues... et le cabinet de consultation McKinsey ! Le mouvement *Changes pour l'égalité*⁴, dans une carte blanche accordée au Vif l'express⁵ manifeste son inquiétude : « McKinsey a une grande expertise dans le management des entreprises privées. En se positionnant comme expert en matière d'enseignement également, ils arrivent à installer cette croyance dans le "management des écoles" auprès de bon nombre de dirigeants. Cette idéologie n'est pas neutre. C'est l'esprit d'entreprendre, le management par les résultats, le leadership organisationnel, l'égalité des chances, la coopération au service de l'efficacité, la compétition économique, etc. On peut y adhérer ou non. Mais pour ce faire, il faut d'abord que l'on ait conscience que cette idéologie est présente et ensuite constater qu'elle exclut donc l'égalité des places, l'engagement ►

Orientation des élèves à 15 ans, par décile socio-économique



Si on prend le premier décile = les 10% les plus pauvres : on constate que 10% restent dans le général. Et 20% ne se retrouvent dans aucune filière ! Plus globalement, on peut voir que plus l'origine sociale du jeune est élevée, plus on remarque une augmentation de la fréquentation du général. Et une diminution de la filière professionnelle.⁶

démocratique, l'émancipation, etc. ». Et la Ministre de rappeler dans une interview récente dans *Le Soir* qu'à aucun moment le cabinet d'experts n'est intervenu dans « le pilotage des opérations du pacte ». Il a tout au plus apporté des éléments pour aider à la décision.

Comment faire pour réellement diminuer les inégalités sociales à l'école ? L'APED (*Appel pour une école démocratique*) conditionne l'atteinte de cet objectif à l'idée d'une fusion des réseaux, d'une politique d'inscription scolaire qui instaure une vraie mixité sociale, la création d'un vrai tronc commun autonome des établissements du secondaire supérieur et un refinancement réel de l'enseignement⁷. Le pacte d'excellence contient une proposition de 100 réformes en vue de rendre l'enseignement

francophone moins inégalitaire d'ici 2030. Les représentants syndicaux de tous bords ont accepté de continuer les négociations des réformes qu'il propose ; certaines garanties auraient été obtenues (voir encadré ci-dessous). Mais ils restent vigilants. Tout est encore à construire et le challenge est de taille mais tous les acteurs de notre système éducatif sont au moins d'accord sur un point : il est grand temps d'adapter le fonctionnement de notre enseignement et de proposer des mesures innovantes pour préparer les enfants, futurs citoyens, aux nouveaux défis de notre siècle.

Claudia Benedetto

Garanties obtenues par les syndicats

- Le gouvernement de la Communauté française s'engage à investir 220 millions d'ici 2020.
- Le gouvernement s'engage aussi à maintenir le volume global de l'emploi.
- Les normes de maintien seront revues pour préserver les écoles qui seraient menacées par la réduction du qualifiant (technique/professionnel) de 4 à 3 ans.
- Engagement politique à recruter 1.100 enseignants en maternelle dès 2017.
- Des renforts seront accordés dès 2019 au primaire.
- Le tronc commun nouvelle mouture (pluridisciplinaire) entrera en vigueur à partir de 2020 et s'étendra progressivement, d'année en année, pour couvrir l'ensemble du cursus d'ici 2027.
- La taille des classes sera revue à la baisse.
- Le travail collaboratif, entre enseignants, sera limité à 60 périodes par an.
- La charge des profs de pratique professionnelle passera à 28 heures/semaine d'ici 2018, à 26 heures d'ici 2027 pour les profs nommés.
- L'évaluation des enseignants, par le directeur, sera « exclusivement formative. » Mais une sanction sera possible si le professeur fait l'objet de deux évaluations négatives, réparties sur deux années scolaires. Il y aura possibilité d'un recours auprès d'une « instance neutre ».

Extrait du Soir en ligne « Pacte d'excellence : voici les changements obtenus par les syndicats », Pierre Bouillon, mis en ligne le 8 mars 2017⁸.

QUESTIONS DE DÉBAT

1. Enseignement : bonnet d'âne pour la Belgique

- Quelle est votre expérience de l'école (en tant que parent, étudiant...) ? Quels sont vos constats (positifs ou négatifs) en matière de lutte contre les inégalités ?
- Selon vous, que faut-il modifier dans notre système éducatif ? Comment réduire les inégalités sociales à l'école ?

2. Transition écologique juste ? Pas sans la justice sociale (voir article ci-contre)

- L'article montre que nous ne sommes pas tous égaux face à la crise écologique, observez - vous des différences d'un quartier à l'autre et à quel niveau (présence d'espaces verts ou pas, pollution...) ?
- Comment faire pour que la transition écologique ne laisse pas les plus pauvres sur le bord de la route ?

1. *L'égalité des chances à l'école*, Mattéo Godin et Jean Hindriks, Itinera Institute, 2016.

2. Mouvement socio-pédagogique, composé d'enseignants progressistes qui luttent, entre autres, contre les inégalités et les discriminations de notre système d'enseignement.

3. Michaël Verbauwhede, Pacte pour un enseignement d'Excellence ou pétard mouillé ? Site internet du PTB, 26 janvier 2017.

4. Mouvement socio-pédagogique d'éducation permanente. www.changement-egalite.be

5. Carte blanche de Changements pour l'égalité : *Enseignement : ne laissons pas le Pacte aux mains de McKinsey !* Le Vif l'express, 11 juillet 2016.

6. PowerPoint, CGé, mouvement Changements pour l'égalité : « Que produit l'école ? ».

7. Pacte pour un enseignement d'excellence : quelle réponse offre-t-il aux inégalités sociales ? Cécile Gorré, Réseau-nances, trimestriel de Culture et Développement.

8. <http://plus.lesoir.be/85002/article/2017-03-08/pacte-dexcellence-voici-les-changements-obtenus-par-les-syndicats>

TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE ? PAS SANS LA JUSTICE SOCIALE



Œuvre de l'artiste Lorenzo Quinn, intitulée Soutien, installée le 13 mai à l'occasion de la Biennale de Venise. Son but est de sensibiliser aux risques du réchauffement climatique qui menace la ville.

Cc. Jean-Pierre Dalbéra www.flickr.com/photos/dalbera/

Nous ne sommes pas tous égaux face à la crise écologique. Nous n'avons pas tous le même degré de responsabilité et nous ne sommes pas tous exposés de la même manière. Plus on est pauvre et plus on en subit les conséquences. D'après Oxfam, les plus pauvres sont cinq fois plus victimes des déplacements climatiques. Alors que les pays riches sont les plus pollueurs.

D'après la Banque mondiale, le réchauffement climatique risque de faire basculer plus de 100 millions de personnes dans la pauvreté d'ici 2030 si des mesures d'envergure ne sont pas prises. Ce sont essentiellement les plus pauvres qui sont touchés de plein fouet par le réchauffement climatique. D'après Oxfam, entre 2008 et 2016, 14 millions de personnes ont été déplacées dans les pays à revenus faibles contre seulement 1 million dans les pays riches ! Les populations les plus pauvres présentent des émissions à effet de serre anecdotiques. Les pays les plus vulnérables ont mis en place des programmes stratégiques d'adaptation aux changements climatiques et développent une politique en matière d'énergies renouvelables. Mais le manque de financement est criant. A l'issue de la 23^e conférence sur le climat des Nations Unies (COP23), la solidarité internationale a une fois de plus fait la sourde oreille. En effet, aucune nouvelle annonce de financements supplémentaires n'a été adressée aux pays du Sud. Tout au plus, ils se sont mis d'accord pour faire le point en 2018 sur le montant de l'enveloppe promise dans l'accord de Paris aux pays pauvres à partir de 2020, soit 91 milliards d'euros par an jusqu'en 2025.

Alors que plus de 15.000 scientifiques issus de 184 pays ont de nouveau tiré la sonnette d'alarme sur l'état de la planète, on désespère devant la tâche titanesque qui dépend surtout de la volonté politique des pays riches. Des citoyens vont de l'avant et s'organisent pour faire pression sur les décideurs politiques. Et certains vont même jusqu'à porter plainte contre les responsables du réchauffement climatique. Ainsi, un agriculteur péruvien a porté plainte en 2015 contre RWE, le deuxième fournisseur d'électricité et de gaz allemand qu'il accuse d'avoir provoqué la fonte du glacier de sa région. Le groupe est un des plus gros pollueurs d'Europe du fait que 2/3 de son électricité provient des centrales à charbon. Inégalités sociales et inégalités environnementales sont profondément liées. On l'a vu, certains sont plus exposés que d'autres face à la crise écologique. Et l'impact des politiques environnementales sur les individus n'est pas toujours le même en fonction du statut social : c'est le cas par exemple de la taxe sur les véhicules polluants. La capacité de pression pour influencer sur les politiques publiques varie également en fonction de la place qu'on occupe dans la société.

Il est dès lors important d'agir sur les inégalités sociales afin d'opérer une transition écologique qui ne laisse pas sur le carreau les plus vulnérables. Éloi Laurent et Philippe Pochet¹ qui défendent une transition juste, proposent dans leur ouvrage *Pour une transition sociale-écologique*, quelques pistes d'action dont : la taxation des dividendes et des hauts revenus pour investir dans le développement humain, la création d'une institution qui dresserait un état des lieux des inégalités environnementales dans un pays donné et en Europe, l'intégration de la dimension *bénéfice pour la santé* dans les négociations climatiques.

Claudia Benedetto

1. Éloi Laurent et Philippe Pochet, *Pour une transition sociale-écologique. Quelle solidarité face aux défis environnementaux*, Les petits matins/Institut Veblen, 2015.
2. Site de la Banque mondiale : www.banquemonde.org/fr/topic/climatechange/overview

LES INÉGALITÉS, TERREAU DU DÉGAGISME



Manifestant portant le calicot : *A bas l'oligarchie* - Cc dlewisnash- pixabay

Certains s'inquiètent de la montée des populismes et du climat malsain qui s'installe dans nos sociétés. Par ailleurs, les inégalités socio-économiques atteignent des records. Cet article tente d'établir des liens entre les deux phénomènes.

« Qu'ils s'en aillent tous ! » publiait Jean-Luc Mélenchon dès 2010, ciblant les « patrons hors de prix », les « sorciers du fric », les « financiers qui vampirisent les entreprises » et les « barons des médias ». Lors de la récente campagne présidentielle française, s'inspirant du slogan des révolutionnaires tunisiens de 2011, le même Mélenchon théorisa le « dégagisme ». Objectif ? « Dégager » les professionnels installés dans la politique depuis des décennies. Cet état d'esprit est partagé au-delà des clivages idéologiques. Le « *Tous pourris !* » était déjà un grand classique de l'opinion, il est en train de devenir un point cardinal du débat public. Le mouvement *En Marche* d'Emmanuel Macron a d'ailleurs surfé sur cette vague dégagiste pour faire son trou. Le tout sur fond d'un abstentionnisme qui gagne du terrain à chaque scrutin.

Méfiance et complotisme

Mais le mécontentement demeure, car ce ras-le-bol général n'est pas une affaire de personnes uniquement. La méfiance envers les institutions elles-mêmes devient la règle. En Belgique, l'étude *Noir-Jaune-Blues* publiée par le journal *Le Soir* a diagnostiqué une crise de confiance profonde au sein d'une société fracturée. Symptôme aggravé, comble de ce phénomène de divorce entre les populations et leurs institutions, certains interprètent toute l'actualité sous l'angle d'une conspiration des élites contre le peuple. Et ce complotisme, criard ou larvé, explicite ou rampant, agit en quelque sorte comme l'expression caricaturale, fantasmée, d'une désappropriation des institutions démocratiques. Celles-ci ne fonctionnent plus ? C'est parce qu'elles ont été

confisquées par des « oligarques » et des « médiocrates », pense le complotiste - qui, le plus souvent, s'ignore.

Une hypothèse puissante

Le 23 février 2017, lors d'un débat organisé par les Équipes Populaires sur les médias, Edgar Szoc (*BePax* et chroniqueur à la *RTBF*) avait posé l'hypothèse que la perte de confiance dans les médias, entre autres institutions, était à mettre en lien avec l'augmentation des inégalités. C'est cette hypothèse, inspirée par Richard Wilkinson et Kate Pickett¹, que nous souhaitons élargir et parcourir ici, en la faisant nôtre. Edgar Szoc la définit ainsi : « *Tout se passe comme si, à partir d'un certain seuil d'inégalités, c'était l'existence même d'un certain monde commun entre les différentes catégories sociales qui était menacé - un monde commun dans lequel peuvent se forger non seulement une certaine idée de l'intérêt général, mais également des catégories communes d'appréhension du réel et des évidences partagées*² ».

L'air de rien, cette hypothèse est très puissante, car elle permet de répondre à tous ceux qui réduisent le progrès social à la lutte contre la pauvreté. L'imprégnation idéologique de cette idée libérale est telle qu'on trouve beaucoup de gens, aujourd'hui, qui s'offusquent qu'on puisse trouver à redire au libre-échange ou à la mondialisation. La proportion de personnes en situation d'extrême pauvreté ne cesse de reculer, c'est un fait. C'est donc, disent-ils, que nos systèmes économiques sont pertinents ! Il n'y a pas d'alternative, en concluent-ils, et ceux qui se plaignent feraient mieux de se souvenir des conditions de vie des siècles passés...

Pauvreté absolue et relative

« *Qu'importe que certains soient riches à millions, si même ceux dont la situation est la plus*

dure aujourd'hui vivent mieux que ne vivaient les rois il y a plusieurs siècles ? » questionne Rutger Bregman dans son best-seller *Utopies réalistes*³. « *Cela importe énormément, ajoute-t-il. Parce que c'est la pauvreté relative qui compte. Si riche que devienne un pays, l'inégalité joue les rabat-joie.* »

La pauvreté relative, c'est donc la pauvreté *par rapport aux autres*, par rapport aux autres membres de la communauté politique, par rapport à la société dans laquelle on vit. Alors que la pauvreté absolue, c'est le fait d'être objectivement en-deçà d'un certain seuil de ressources matérielles, qu'on définit généralement en dollar(s) par jour. La pauvreté relative est donc proportionnellement liée au niveau d'inégalités. Plus celles-ci sont importantes, plus le nombre de personnes *relativement pauvres* est important, même si ces pauvres « relatifs » sont peut-être, en valeur absolue, moins pauvres qu'avant. Au fond, en usant d'une métaphore empruntée au domaine de l'énergie, cela revient à évaluer le rendement d'un système économique. Si la majorité de la richesse produite profite à une minorité de la population, on peut parler d'un rendement extrêmement médiocre. Qui voudrait d'un système de chauffage, même ultra puissant, s'il ne chauffe qu'une seule pièce de la maison ? Et même si les pièces voisines ont gagné quelques degrés, qui dirait d'un tel système qu'il est performant ? Chacun préférerait un système un peu moins puissant, mais avec une meilleure distribution de la chaleur.

Inégalités et santé

L'hypothèse que les inégalités sont sources de tensions dans une société n'est pas une simple intuition. Elle est appuyée par des études scientifiques, notamment dans le domaine de la santé. La corrélation entre la richesse d'un pays et la santé de sa population n'est ►

► pas automatique. Schématisons. Jusqu'à un certain point, il est indispensable de créer de la richesse au sein d'une société pour qu'elle enregistre des progrès sociaux. Mais passé un certain seuil (un PIB/habitant moyen de 15.000 dollars), il semble que l'augmentation de richesse n'ait presque plus aucun impact sur le bien-être de la population. Ce constat a été fait par Wilkinson et Pickett, en croisant les courbes du PIB/habitant et l'index des problèmes sociaux (cf. ci-dessous) pour les pays dits « développés ». On le voit, il n'y a pas de corrélation entre ces deux courbes. Par contre, si l'on croise cet index des problèmes sociaux

avec le taux d'inégalités au sein d'un pays, alors la corrélation devient limpide (cf. ci-dessous). Plus les sociétés sont inégales, plus il y a de problèmes sociaux.

« Pour le dire dans les termes de Wilkinson, les "conséquences psychosociales" sont telles que les personnes qui vivent dans des sociétés inégalitaires passent plus de temps à s'inquiéter de la manière dont les autres les voient, ce qui mine la qualité des relations (et se manifeste, par exemple, dans la méfiance à l'égard des étrangers ou dans l'anxiété par rapport à son statut). Il en résulte une tension qui est à son tour un important facteur de maladie et de problèmes de santé chroniques.⁴ »

Un sentiment d'égalité ?

Qu'il y ait une corrélation objective entre inégalités et problèmes sociaux ne nous dit pas encore comment les inégalités sont vécues, perçues par les personnes elles-mêmes, et comment cela se traduit dans leurs attitudes. Cela ne nous dit pas non plus pourquoi dans certaines circonstances, et certaines proportions, les inégalités semblent supportables, et ce qui fait qu'à partir d'un certain moment elles ne le sont plus. D'où cela vient-il ? Pourquoi les humains seraient-ils incapables de se contenter de ce qu'ils ont - pour autant que cela suffise objectivement à (sur)vivre - si leurs voisins ont davantage ?

Ce sentiment d'égalité serait-il inné ? Certaines études de psychologie menées avec des groupes de très jeunes enfants tendent en tout cas à montrer que le besoin d'égalité apparaît très tôt : « Dès 3 ans et demi, les enfants peuvent distribuer des ressources de manière égalitaire lorsque cela concerne des tierces personnes ; dès 2 ans, ils peuvent partager des ressources avec un adulte qui en fait la demande ; dès 15 mois, ils peuvent déjà être sensibles à une situation d'égalité entre deux personnes et offrir leur jouet préféré à des adultes qu'ils ne connaissent pas. Très jeunes, les comportements d'entraide sont l'expression du développement et des préoccupations d'égalité⁵ ».

Par ailleurs, des études⁶ menées avec des animaux (notamment certains singes, les chiens et les loups) ont également montré chez ceux-ci des comportements « égalitaristes » : les capucins bruns, par exemple, se mettent en colère si l'un de leurs congénères reçoit une meilleure récompense pour le même exercice ! Inné ou pas, le besoin d'égalité apparaît en tout cas très tôt, est universellement répandu et existe chez

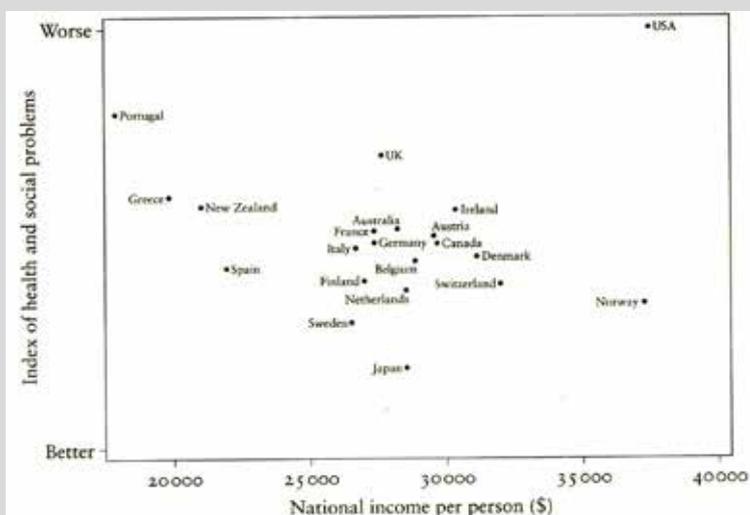


Figure 2.3 Health and social problems are only weakly related to national average income among rich countries.

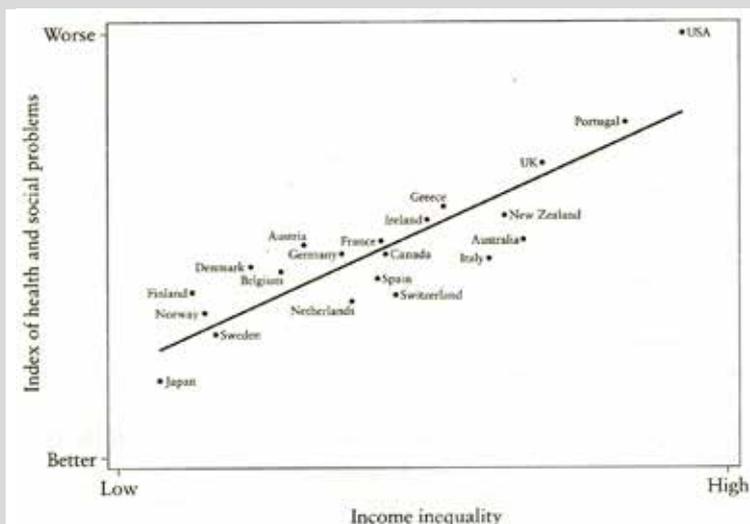


Figure 2.2 Health and social problems are closely related to inequality among rich countries.

Source : Wilkinson et Pickett, *The Spirit Level*.

1. Il n'y a pas de corrélation entre le PIB (axe horizontal) et l'index des problèmes sociaux.
2. Il y a une corrélation claire entre le taux d'inégalités et l'index des problèmes sociaux.

d'autres espèces que l'homme sapiens. Il n'est donc vraisemblablement pas une lubie de gauchiste, mais plutôt constitutif de notre humanité, voire de notre sociabilité.

Le moment où tout se fracture

Une autre notion essentielle est à prendre en compte dans notre réflexion : la « croyance en un monde juste ». Celle-ci est définie par les psychologues comme un biais cognitif qui « conduit les personnes à penser que les gens obtiennent ce qu'ils méritent et méritent ce qu'ils obtiennent⁷ ». Il s'agit davantage d'un besoin de croire en un monde juste que d'une croyance affirmée, mais peu importe : la force de cette illusion de justice a une portée politique, car elle permet de percevoir les inégalités économiques comme le résultat de processus justes. Les psychologues sociaux appellent cela des « systèmes de légitimation ». Dans nos sociétés démocratiques, l'idéologie de la méritocratie a joué, à ce titre, un rôle primordial. Conjugée à des systèmes redistributifs robustes comme la sécurité sociale, elle a permis de légitimer des inégalités persistantes pourtant évidentes.

Or n'est-ce pas, justement, cette « croyance en un monde juste » qui est en train de se fracturer aujourd'hui ? Mais pourquoi seulement aujourd'hui ? Peut-être simplement parce qu'une limite a été franchie. Nous supposons - c'est une hypothèse, encore une fois - que cette croyance explose comme sous l'effet d'un écartèlement. Autrement dit, la croyance en un monde juste peut sans doute fonctionner jusqu'à un certain niveau d'inégalités (tout en entraînant, en proportion, des problèmes sociaux). Mais au-delà d'un seuil critique, ou point de bascule, elle se romprait brutalement. Libérant, du même coup, des émotions collectives incontrôlables, des croyances incontrôlées : l'idée que les illuminati ont pris le pouvoir, par exemple, que les migrants sont les agents d'un « grand remplacement », que les Chinois ont inventé le réchauffement climatique ou que la CIA dirige le monde.

Et ce point de basculement, cette fracturation de la société est peut-être encore plus décisive que nous ne voulons l'admettre. En effet, certains voient dans l'explosion des inégalités ni plus ni moins qu'un des principaux facteurs d'effondrement civilisationnel⁸.

L'égalité résoudrait-elle tout ?

L'hypothèse que nous avons explorée pourrait laisser penser, par effet miroir, que tous nos problèmes seraient résolus si l'on parvenait à bâtir une égalité totale, un égalitarisme radical. Mais au contraire, il y a fort à parier que cela conduirait à une situation tout aussi peu adaptée aux êtres humains. Dans leur ouvrage, Wilkinson et Pickett « font référence à une étude marquante publiée en 2011 aux États-Unis. Un échantillon de plus de cinq mille Américains se voit présenter trois niveaux théoriques d'inégalités dans une société : aucune inégalité ; des inégalités correspondant, de facto et sans qu'ils ne le sachent, à la Suède ; et un troisième scénario correspondant à la société américaine. Près de 92% des répondants ont exprimé une préférence pour la répartition "à la suédoise", et ce quelle que soit leur couleur politique : démocrate ou républicain⁹ ». L'égalité est donc une notion ouverte et qui est à construire politiquement.

Enfin, établir une corrélation significative entre l'explosion des inégalités et le basculement de nos sociétés dans un climat de défiance envers les institutions ne signifie pas qu'il s'agit là d'une explication exclusive ni même à sens unique. Car il est probable que ce climat de défiance renforce, en retour, les inégalités. La N-VA, Trump, Macron n'ont-ils pas accédé au pouvoir en partie sur fond de dédagisme ? Or, chacun à leur manière, et sans assimiler le racisme des premiers au pragmatisme libéral du président français, ils mènent tous des politiques inégalitaires.

L'hypothèse se limite donc à ceci : l'augmentation des inégalités est un terreau fertile pour la méfiance, le complotisme, le dédagisme, le populisme. Cela ne les rend nullement légitimes ; cela les rend possibles. Cela ne valide aucunement les discours qu'ils peuvent produire ; cela explique que beaucoup y ajoutent foi. Déconstruire les simplismes, les généralisations et les mensonges de ces discours est indispensable. Mais c'est sans doute insuffisant si, par ailleurs, un terreau d'inégalités demeure. Notre action doit donc surtout porter, en priorité, sur ce terrain-là.

Guillaume Lohest

QUESTION DE DÉBAT

- Selon vous, l'inégalité peut-elle dans certains cas être acceptable ? Dans quel domaine ?

1. Richard Wilkinson et Kate Pickett, *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous*, Éditions Les petits matins, 2013, 512 pages.
2. Edgar Szoc, *Inspirez, conspiriez. Le complotisme au XXI^e siècle*, La Mulette, 2016, pp. 66-67.
3. Rutger Bregman, *Utopies réalistes*, Seuil, 2017, pour la traduction française, p. 69.
4. Rutger Bregman, op. cit., p. 70
5. Pablo Servigne et Gauthier Chapelle, *L'entraide, l'autre loi de la jungle*, Les liens qui libèrent, 2017, p. 158. Les sources des études citées sont détaillées dans l'ouvrage.
6. Cf. Frans de Waal, « Le comportement moral chez les animaux », conférence TEDx, www.ted.com ; cf. également les recherches du *Wolf Science Center* de l'université de médecine vétérinaire de Vienne (Autriche) sur les chiens et les loups, relayées par Anne-Sophie Tassart, « Chiens et loups ont conscience des inégalités », www.scienceetavenir.fr, 11.06.2017.
7. Marie Duru-Bellat, « La face subjective des inégalités. Une convergence entre psychologie sociale et sociologie ? », *Sociologie* 2011/2 (vol. 2), pp. 185-200.
8. Pablo Servigne et Raphaël Stevens, « Les inégalités, un facteur d'effondrement », *Etopia*, www.etopia.be
9. Pascal Canfin, préface à Richard Wilkinson et Kate Pickett, *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous*, Éditions Les petits matins, 2013, 512 pages.

Edito

Une immense besoin d'égalité

2



Les 1% les plus riches possèdent autant que la moitié la plus pauvre de l'humanité. Les inégalités au sein des pays sont telles que le FMI fait ce constat surprenant venant de cette institution monétaire internationale : les recettes néolibérales ne marchent pas. Taxer les plus riches ne freinerait pas la croissance... que du contraire !

Inégalités économiques

La fortune sourit à ceux... qui l'ont déjà

3



En 2013, le Forum économique mondial déclarait que les inégalités économiques croissantes sont la principale menace pour la stabilité sociale. Quatre ans plus tard, l'économie demeure toujours au service des 1%. L'évasion fiscale en est un pilier. Mais aussi cette idée que seules les inégalités « excessives » sont problématiques.

Politique fiscale

Le « miracle » néolibéral désavoué par le FMI

6



Dans sa dernière étude sur les inégalités, le FMI prône une hausse des impôts pour les plus riches. Et prend ses distances avec l'idée selon laquelle les taxes affectent la croissance économique. Voilà qui met du plomb dans l'aile des théories néolibérales !

Belgique

Revenus et richesse : le grand écart

8



La Belgique est considérée au niveau international comme peu inégalitaire en termes de revenus. Paradoxal ? Pas du tout. Car il faut faire la différence entre les revenus et la richesse. En page 10, Daniel Puissant nous explique pourquoi la fiscalité ne corrige pas les inégalités.

Enseignement

Bonnet d'âne pour la Belgique

12



Les chiffres sont criants : Dans notre pays, en Communauté française, un enfant issu d'un milieu favorisé a six fois plus de chances de faire partie des meilleurs élèves qu'un enfant issu d'une famille défavorisée. Contre sept côté flamand.

Défiance politique

Les inégalités, terreau du démagisme

16



Certains s'inquiètent de la montée des populismes et du climat malsain qui s'installe dans nos sociétés. Par ailleurs, les rapports indiquent une explosion des inégalités. Cet article tente d'établir des liens entre les deux phénomènes.

Nos derniers Contrastes



Notre prochain Contrastes

